

Bonjour ,je n'ai rien trouvé sur Hoaxkiller.fr, [moteur de recherche anti-hoax](#) , alors je fais suivre
Objet :EDF c'est voté ! avec la photo du compteur



Et voilà, dernier acte, le tour de passe-passe est joué gagnant dans une indifférence quasiment générale.
Les français vont pouvoir payer plus cher leur électricité pour alimenter encore un peu plus les actionnaires !
Bonne lecture !
PS : ATTENTION vis à vis des fameux nouveaux compteurs, maintenant c'est individuellement qu'il faudra résister pour ne rien signer !!!

Et bien, cela y est, c'est voté...

AUJOURD'HUI DÉBUT ET FIN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE AU SÉNAT POUR PASSER LE PROJET
DE LOI NOME.....**les Nouveaux Compteurs EDF !**
DANS QUELQUES JOURS CE NE SERA PLUS UN PROJET MAIS UNE
VÉRITABLE LOI SCÉLÉRATE AVEC

APPLICATION AU 1ER JANVIER 2011.

QUAND NOS FACTURES ET CELLES DE NOS AMIS AUGMENTERONT ON NE
POURRA PLUS DIRE QUE L'ON NE SAVAIT PAS.

A DIFFUSER LARGEMENT ÉVIDEMMENT !

APRÈS FRANCE TÉLÉCOM, LA POSTE, LA SNCF, ETC... EDF

Pour les fameux Compteurs qui devraient être installés bientôt et qui
devraient nous être facturés au prix très très Fort (vers les 300 €) , et qui,

de surcroît, ne seraient pas fiables : il ne faudra rien signer.

On ne peut pas refuser à EDF d'accéder aux Compteurs, et de les changer : par contre comme nous n'avons rien demandé, nous n'avons aucune Obligation de Signer quelque Document que ce soit, et, du moment que nous n'aurons rien signé, EDF ne pourra pas nous obliger à payer ces Compteurs....

Attention aux Signatures : aucune, même pour la Réception de Travaux etc

LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ VONT AUGMENTER POUR PERMETTRE LA CONCURRENCE. À TERME, L'USAGER PEUT S'ATTENDRE À DES HAUSSES SUBSTANTIELLES DE SA FACTURE, COMME CELA S'EST DÉJÀ PRODUIT POUR LE GAZ

NE LAISSONS PAS FAIRE !

C'est la Loi NOME, (soit la Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité), concoctée par le Gouvernement.

Le principe en est simple : constatant que la Concurrence ne fonctionne pas

- plus de 96 % des Français restent Fidèles à l'Opérateur Historique (EDF)
- le Gouvernement a décidé de la créer... artificiellement.

La Loi étant passée dans une relative indifférence, à partir du 1er Janvier 2011, EDF aura obligation de revendre à ses Concurrents jusqu'à 25 % de sa Production d'Électricité.

Un Véritable hold-up ! Les Fournisseurs d'Électricité vont se voir offrir un quart de la Production, **que les Français ont déjà payé avec leur Facture**, pour qu'ils puissent réaliser des Profits, au seul bénéfice de leurs Actionnaires.

C'est une première que d'obliger une Entreprise, dans le Monde de la "Concurrence libre et non faussée", à céder une partie de ses Atouts à des Concurrents qui produisent peu ou pas du tout d'électricité. Si vous êtes scandalisés, diffusez au moins ce message !

Une fois livré à la Concurrence et surtout au " Privé " ce sera trop tard.

Le Prix de l'Électricité sera fixé par des Groupes Privés qui en fait seront des Filiales d'un Seul et Unique Groupe ! Vous n'y croyez pas ?

Alors remettez-vous dans le contexte de nos chères Autoroutes

Françaises que nous, nos Parents et Grands Parents avons payées avec nos impôts et qui ont été Vendues et Bradées à de Grands Groupes Privés
Cela profite à qui ? Et le Prix à payer pour y circuler ? N'est-ce pas Scandaleux ?

Mais c'est trop tard, car ce Réseau Routier n'appartient plus en totalité à l'Etat ! Et pour le reste ce sera pareil !

Aujourd'hui le service public coûte cher, mais ce n'est rien face à ce qui nous attend si nous le bradons à des Groupes Privés !